

La contribution des SMO au développement des territoires connectés **semble un prolongement naturel de leur activité**

“La contribution des SMO au développement des territoires connectés semble un prolongement naturel de leur activité.”

En ce début de décennie, où en est-on en matière de territoires connectés ?

Les années 2010 ont vu une floraison de projets dont bon nombre étaient en décalage complet avec les besoins et les priorités des habitants. Il y a aussi eu beaucoup d'effets d'annonce, à l'image de la Google City qui devait voir le jour à Toronto mais restera dans les cartons. En fait, les transformations se sont opérées de manière plus discrète : aujourd'hui la voiture, la maison, le compteur sont connectés. La gestion des fluides (eau, gaz, électricité) se fait à distance et de manière plus optimisée, une tendance qui gagne tous les réseaux. Les politiques numériques ont gagné en maturité : on a dépassé le stade de la construction des infrastructures et les enjeux tournent maintenant autour des services à développer pour faciliter la vie des citoyens. Mais aussi autour de la nécessité de rendre les gens autonomes et de leur donner les clés de ce nouveau monde régi par les algorithmes. L'enjeu du moment est centré sur l'inclusion numérique, mais il reste encore un long chemin pour s'assurer que les producteurs de technologies le fassent dans des conditions éthiques, et que les citoyens de demain soient formés, le plus tôt possible, pour en garder la maîtrise. Sur ce point, les collectivités ont un rôle majeur à jouer.



Morgan Hervé,
Directeur général de
Haute-Garonne Numérique



Morgan Hervé est un expert reconnu des questions de numérique territorial. De 2006 à 2018, il a œuvré au sein du syndicat Manche Numérique, une structure pionnière dans laquelle il a occupé plusieurs fonctions avant d'en prendre la direction. Depuis 2019, il est Directeur général du SMO Haute Garonne Numérique. Son credo : la mutualisation, décloisonner le monde des réseaux et celui des services, les faire communiquer et travailler ensemble, au bénéfice des citoyens.

Quels défis se présentent aujourd'hui aux collectivités ?

Elles font face à une problématique centrale qui est celle de la souveraineté et de la maîtrise des technologies qu'elles déploient, avec des questions à la clé : ce qui est mis en place est-il réversible, est-ce que c'est auditable facilement, interopérable ? Comment sont collectées, traitées et conservées les données ? En effet la donnée est partout : une ville connectée en possède sur la manière dont ses habitants se déplacent, consomment, et par exemple, dont ils génèrent et gèrent leurs déchets, etc. Et si l'exploitation de cette donnée est à l'origine de nouveaux services pour les citoyens, son traitement soulève aussi des questions de transparence. Cela interroge le sens même de l'action publique. La collectivité, se retrouvant de facto régisseur de cette donnée dont on sait combien elle est devenue sensible, doit veiller à rester le « tiers de confiance ».

Quels sont les enjeux en matière de sécurité publique ?

Ce n'est pas pour rien que l'Etat vient d'attribuer, dans le cadre du plan de relance, une enveloppe assez conséquente à la cybersécurité, avec un fléchage vers les territoires. Pourquoi ? Parce que plus la ville sera connectée, plus les intrusions dans ses systèmes seront porteuses de risques. Il sera sans doute nécessaire d'adapter la réglementation afin de coller aux nouveaux enjeux, tout comme il me semble crucial d'encourager la diffusion d'une culture autour de la cybersécurité.

“Les politiques numériques ont gagné en maturité : on a dépassé le stade de la construction des infrastructures et les enjeux tournent maintenant autour des services à développer pour faciliter la vie des citoyens.”

Le territoire connecté est-il aussi un territoire plus « vert » ?

On parle beaucoup de la face cachée des technologies numériques, jugées responsables d'une part non négligeable des émissions de gaz à effet de serre. Cette prise de conscience est de plus en plus forte et les appels à plus de sobriété énergétique se multiplient. Si cette préoccupation est légitime, je ne voudrais pas qu'elle occulte cependant l'apport de ces mêmes technologies à la maîtrise de l'empreinte carbone, tout simplement parce que celui-ci est encore difficile à chiffrer. Par exemple, le GPS permet d'optimiser les trajets, donc d'économiser du carburant et de limiter les émissions polluantes. Je pense que l'un des enjeux de demain, pour les territoires, sera d'être en mesure de mesurer cela et de déterminer comment le numérique peut contribuer à accélérer la transition écologique.

Quelle place pour les SMO au-delà de la construction des infrastructures ?

Les syndicats mixtes ouverts comme Seine-et-Yvelines Numérique sont idéalement placés pour servir de trait d'union entre les différentes collectivités autour de projets fondateurs. De par son ADN, ce type de structure opère dans une logique de syndication de moyens. Un SMO est un outil à la fois stratégique et opérationnel doté de mécanismes de gouvernance des projets. C'est aussi un outil juridique qui permet d'optimiser le montage financier de ces mêmes projets. C'est enfin un organisme capable de créer des synergies avec d'autres structures publiques ou semi-publiques, voire privées. Et maintenant que les infrastructures réseaux sont déployées, la contribution des SMO au développement des territoires connectés me semble un prolongement naturel de leur activité.